

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente



## L'essentiel de l'assurance Automoteurs : Formule MINI

L'assurance Automoteurs est un contrat assuré par Pacifica (filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances), il permet de couvrir la responsabilité civile liée à l'utilisation de l'automoteur que vous avez assuré ainsi que les dommages subis par celui-ci, le matériel attelé ainsi que les marchandises et matériels transportés lorsque les garanties dommages sont souscrites.

**SOUSCRIPTEURS** Les exploitants agricoles : actifs ou retraités, en nom propre ou en société (GAEC, SCEA, EARL, EURL, SARL) ; les entrepreneurs : en nom propre ou en société ; les CUMA : Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole.

**VÉHICULES ASSURÉS** Tracteurs, autoporteurs, quads, petits automoteurs et gros automoteurs de chantier (liste non exhaustive).

**RESPONSABILITÉ CIVILE** La responsabilité civile de votre contrat comprend :

- l'indemnisation des conséquences pécuniaires du fait :
  - d'un accident, d'un incendie ou d'une explosion,
  - de la chute de marchandises,
  - de l'utilisation de l'automoteur par un mineur,
  - de l'aide bénévole dans le cadre d'un remorquage impliquant le véhicule assuré,
- la prise en charge de vos frais de défense pénale et la direction du procès lorsque vous êtes poursuivi devant les tribunaux,
- la prise en charge de vos frais de recours pour vous permettre d'obtenir la réparation de votre préjudice,
- l'indemnisation des dommages corporels du conducteur en cas de blessure ou de décès suite à un accident.

**DOMMAGES AUX BIENS** Les dommages aux biens de votre contrat comprennent :

- les frais de remorquage de l'automoteur assuré ou du matériel attelé suite à un événement garanti,
- les dommages subis par le matériel attelé suite aux événements listés dans votre contrat,
- les dommages subis par les marchandises et matériels transportés suite aux événements listés dans votre contrat,
- les dommages subis par l'automoteur assuré, le matériel attelé ou les marchandises transportées en cas :
  - de catastrophes naturelles déclarées par arrêté interministériel,
  - d'un attentat ou d'un acte de terrorisme.



### Bon à savoir

**EN CAS DE SINISTRE** En cas de sinistre, contactez-nous rapidement en appelant le 0 800 810 812 (disponible 24h/24, 7j/7, appel gratuit depuis un poste fixe).

**FRANCHISE**

- garanties sans franchise :  
responsabilité civile, sauvegarde de vos droits, protection corporelle du conducteur, remorquage, immobilisation, vol des appareils de diffusion sonore.
- garanties dommages :
  - cinq niveaux de franchise au choix de 100 € à 1 000 €
  - un rachat de franchise est possible pour l'option Bris de glace.
- catastrophes naturelles : 380 € (fixées par arrêté interministériel).

**FRAIS ANNEXES INDEMNISÉS** Nous prenons en charge (sans franchise) les frais de recharge d'extincteurs utilisés pour combattre un incendie.

**GARANTIE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) OPTIONNELLE(S)** Si vous avez souscrit l'option et qu'elle est portée sur vos conditions personnelles, seront pris en charge :

- bris de glace : le remboursement des frais engagés suite au bris des glaces de votre cabine, des accessoires fixés sur celle-ci, des blocs optiques, des phares et de leurs protections, des feux de signalisation et des rétroviseurs,
- dommages aux pneumatiques.

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce produit dans les conditions générales et conditions particulières de vos contrats.



Le bon sens a de l'avenir

PACIFICA est une entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 252.432.825 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352  
358 865 RCS Paris.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutualisé de Lorraine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social situé au 56 / 58 Avenue André Malraux 57000  
METZ (Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX) – SIREN 775 616 162 RCS METZ – Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°  
07 022 719.

Document non contractuel - Informations valables au 06/04/2015, susceptibles d'évolutions.